

FORCE

ACARICIDE À ACTION PHYSIQUE CONTRE
LES POUX ROUGES EN LOCAUX D'ÉLEVAGE

Mode d'action

Mode d'action unique provoquant l'obstruction des voies respiratoires de l'acarien. Grâce à sa structure, **FORCE POUX ROUGES** va également se positionner au niveau des articulations du pou rouge et va donc gêner ses déplacements et l'empêcher d'aller se nourrir sur les volailles. **FORCE POUX ROUGES** reste efficace tant qu'il n'est pas dispersé par les animaux. Il est inodore, de qualité alimentaire GMP+ (autorisé en alimentation animale).

Points forts

- Poudre 100% minérale d'origine volcanique.
- Action choc et persistante sur les poux rouges.
- Utilisable en agriculture biologique* et en présence des animaux.

* Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du règlement (CE) 2018/848.

Mode et doses d'emploi

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE AVICOLE :

Faible infestation : saupoudrer le **FORCE POUX ROUGES** dans les zones à traiter à raison de 10 g/m² (soit 10 kg pour un bâtiment de 1000 m² au sol).

Forte infestation : saupoudrer le **FORCE POUX ROUGES** dans les zones à traiter à raison de 20 g/m² (soit 20 kg pour un bâtiment de 1000 m² au sol).

Traiter le bâtiment lors du vide sanitaire avant réintroduction des animaux. En cas de forte infestation, un traitement en cours de bande est préconisé. Appliquer le produit directement à la volée (pour les bâtiments de petite taille) ou à l'aide d'une poudreuse type PULMIC pour les bâtiments de plus grandes tailles.

BASSES-COURS ET LES LOGEMENTS D'ANIMAUX :

Dans les pondoirs, perchoirs, fissures, nids et recoins humides. Saupoudrer **FORCE POUX ROUGES** dans les zones à traiter à raison de 10g/m² en cas de faible infestation et à raison de 20 g/m² en cas de forte infestation.

À L'INTÉRIEUR DES HABITATIONS :

FORCE POUX ROUGES permet aussi de lutter contre les puces et acariens dans les cages pour animaux domestiques, niches, paniers ou litières, le long des plinthes, les pièces d'ameublement où peuvent transiter les animaux de compagnie (canapés, lits, moquettes, tapis...), le tour des plantes, les fissures et recoins humides.

Saupoudrer le **FORCE POUX ROUGES** dans les zones à traiter à raison de 10 g/m² en cas de faible infestation et à raison de 20 g/m² en cas de forte infestation.



Référence et conditionnement

Réf. I3325 : Sac de 25 kg - Unité

Précautions d'emploi

Le port des gants est recommandé. Stocker à l'abri de l'humidité. Utilisez une ventilation adéquate et évitez de respirer la poussière. Le port d'un masque anti-poussière de type FFP2 est recommandé.